

Compte-rendu Assemblée générale du 14 janvier 2023

À 10h00, l'assemblée générale se réunit au 211 chemin de la haute Bédoule, à Septèmes les Vallons, comme suite à la convocation du 20-02-2022.

<u>Présents</u>: Terzian Edouard, Terzian Rose-Marie, Saunier Sébastien, Gallouin Charlotte, Scriva Laure, Scriva Pierre, Reita Maxime, Gallouin Maxime, Bourrelly Pierre, Aubert François, Gallouin Catherine, Gallouin Pierre

<u>Procurations</u>: Danti Aline, Berger Camille, Berger Clément, Bideau Martine, Blazy Marie-Noëlle, Blazy Bernard, Vallon Marie-Catherine, Vallon Pierre, Vallon Valérie-Sophie, Dor Isabelle, Paris Eric

<u>Excusés</u>: Agguini Meziane, Yacoubi Sofiane, Ghomrassi Sophia, Lamouroux Robert, Mar Sébastien, Raymond Elodie

L'assemblée désigne Pierre Gallouin comme président de séance et Laure Scriva comme secrétaire.

L'ordre du jour est annoncé

- compte rendu des actions 2022
- présentation des projets 2023
- approbation des comptes 2022 et projet de budget 2023 (vote)
- désignation des président-e, secrétaire, trésorier-e et membres du bureau (votes)
- questions diverses

1er point : Présentation des actions 2022

Travail de fond:

- <u>développement de la communication par internet</u> :
- * Le site (<u>www.chutt.org</u>) évolue, fréquentation : 60 visiteurs par mois, en moyenne 3 pages vues/visite ; 3 demandes via le formulaire de contact, 3 adhésions via HelloAsso et 1 don.
- * La page Facebook totalise 154 followers dont 50 de Septèmes, 25 Marseille, 5 Aix, Cabriès, Les Pennes, Gignac...

- <u>lien avec les as</u>sociations :

l'entraide entre les associations (AESE, Mémoire et Patrimoine, FNE 13) et la complémentarité avec elles, permettent de mieux avancer.

Lors de son AG du 18 juin, les représentants des Asso composant FNE13 ont admis le représentant de Chutt au Conseil d'administration de FNE13, ce qui permet d'informer, d'être informé, de soutenir et d'être soutenu.

Le 15 septembre, l'ASRNA- Chutt a accueilli un Conseil d'administration de FNE13 à Septèmes. Ce CA a été ouvert par Audrey Cermolacce, conseillère municipale chargée de la mise en œuvre de l'Agenda 21.

- réunions de bureau :

il y a eu 3 réunions de bureau cette année, les 19 avril, 1^{er} août et 19 décembre. Le samedi 25 juin à midi, Éric Paris nous a tous invités chez lui (adhérents, sympathisants, voisins) à un apéritif convivial au cours duquel nous avons présenté l'association, ses avancées et ses projets. Merci Éric.

Ces réunions dynamisent la vie interne de l'association et permettent une bonne préparation des opérations ponctuelles.

Actions ponctuelles

- Réunion PEM : Pôle d'Echange Multimodal (PEM) à Plan de Campagne, 7 mars 2022

Chutt a participé à la réunion publique et a relevé certaines incohérences dans ce projet.

Le PEM est présenté faussement comme étant le moyen de réduire le trafic automobile qui ne cesse d'augmenter entre Plan de Campagne et Marseille. Il est également censé favoriser les mobilités douces.

Lors de l'enquête publique qui a suivi, l'association et les adhérents ont dénoncé le parking en accès libre et gratuit, sur-dimensionné, ainsi que la scission de la ligne 51 qui entraine une régression du service aux usagers. Ces deux inconvénients poussent les personnes à prendre leur voiture.

- Agenda 21 Septémois, 2 avril

L'association a participé à la manifestation Agenda 21. Pierre Bourrelly et Eric Paris ont tenu le stand, et ont convaincu le représentant de la Mairie d'engager davantage nos représentants politiques dans la lutte contre le bruit et la pollution de l'air.

Lors du conseil municipal du 2 juin 2022, la Mairie a ajouté un 6ème axe de travail « bruit/air » à l'agenda 21. Cette délibération a été prise « en réponse aux demandes associatives et citoyennes ». Quelques membres du Bureau étaient présents à ce conseil municipal.

- Participation à l'Observatoire Métropolitain de l'Environnement Sonore le 17 mai

Avec les associations CAN Environnement et FNE13, notre association a été invitée à faire partie du Comité de suivi de cet Observatoire. Les associations ont reproché à la Métropole de ne pas respecter son obligation de publier les cartes de bruit.

La Métropole s'est engagée à se mettre à jour sur la publication des cartes Bruits.

Notre association a plaidé également pour que la Métropole ne se limite pas à la résorption des « points noirs », mais engage des mesures plus larges pour faire baisser le niveau sonore en général.

- Nettoyage de la Caravelle organisé par l'AESE le 4 juin
 Traditionnellement, les adhérents de Chutt participent à cette activité.
 Maxime Reita signale que les résidents du Camping La Verdière et les scouts ont nettoyé en juillet le chemin de la haute Bédoule, et le Vallon du Maire.
- Forum des associations, le 3 septembre

M. André Molino, maire de Septèmes Les Vallons accompagné de M. Mohamed Laquilha, député de la 11ème circonscription des Bouches du Rhône sont venus saluer l'ensemble des associations du forum. Le président a eu l'occasion de s'entretenir avec eux et de présenter notre demande de réduction de la vitesse maximale de 90 à 70 km sur la partie de l'autoroute qui traverse Septèmes. Cette mesure est en application sur la L2, alors même que la voirie est parfois enterrée, ou équipée de murs anti-bruit.

- Réunion avec la Mairie sur le projet de mur anti-bruit de la Basse bédoule

Réunion avec Mr Dubessé, Mme Ducret et Pierre Gallouin ; compte-rendu actualisé par une communication téléphonique avec la Dréal le 17 novembre.

Le projet de mur anti-bruit de la Basse Bédoule avance. Une réunion d'information et de concertation durant le 1er trimestre 2023 avec les associations et les riverains est prévue pour informer sur les plans et les caractéristiques de ce projet. En définitive, il ne devrait y avoir qu'un seul mur, côté Langevin Wallon, avec un matériau absorbant, et d'une hauteur de 2 à 3 mètres. Il n'y a pas besoin d'un mur très haut. L'école est en léger contre-bas.

- qualité de l'air aux abords de l'autoroute

Un capteur analyseur d'air a été prêté par Atmo Sud.

Expérience mitigée pour nos spécialistes

Pierre Scriva : l'appareil a fonctionné un mois, puis s'est déréglé ; l'appareil a été changé, contre un nouvel appareil qui n'a jamais fonctionné

Maxime Reita : l'appareil marche très bien, reste quasiment tout le temps au vert. Ceci est assez étonnant quand on sait que les riverains doivent nettoyer leurs filtres d'aération et de pompe à chaleur beaucoup plus fréquemment que la normale.

Ce même appareil a été testé près d'un barbecue en fonctionnement, et en sortie de pot d'échappement. Il est alors passé au rouge.

La question se pose du bon calibrage de cet appareil pour mesurer la pollution liée au trafic routier.

Pour les deux appareils, il n'a pas été possible de rapatrier les résultats depuis le serveur.

2ème point : Présentation des projets pour 2023

- Participer à l'édification de murs anti-bruit performants :

Au 1^{er} trimestre 2023, la concertation autour de la construction du mur anti-bruit de la basse bédoule va se tenir. Ce sera une occasion pour l'association de mieux connaître les aspects techniques des murs anti-bruit, ainsi que les intervenants.

Chutt doit être présent à chaque réunion, et vigilant sur les solutions techniques.

Défendre les transports collectifs :

L'association doit se mobiliser autour des politiques de déplacements urbains, pour favoriser les moins polluants et les plus silencieux.

La suppression de la ligne 51, telle qu'elle fonctionne actuellement, est une régression pour les Septémois. Elle les incitera à prendre la voiture.

La « concertation » se déroulera les 25 janvier et 3 février. Les contributions peuvent être déposées à la Mairie.

Il faut aussi inciter à signer la pétition en ligne sur l'adresse : https://ville-septemes.fr/actualite/ligne-51-signez-la-petition/

- Suivre la qualité de l'air : demander la conservation de l'appareil par Maxime Reita, comprendre pourquoi l'appareil juge la qualité de l'air bonne, alors que les riverains doivent nettoyer tous les 2 mois leurs appareils de ventilation, et qu'ils sont chaque fois très sales. Faire remonter à Air Diams les défauts sur son site.
- Limiter la vitesse sur autoroute : Obtenir une <u>limitation de vitesse à 70km/h</u> sur la portion d'autoroute traversant la commune de Septèmes les Vallons. La demande en sera faite auprès du préfet de région, et également auprès de l'Observatoire Métropolitain de l'Environnement Sonore

- Obtenir la publication des cartes du bruit à jour : Observatoire sonore, réunion le 26 janvier 2023
- Communiquer sur internet : toilettage et navigabilité sur le site Chutt ; insérer le RIB dans la partie adhésion, de manière à ce que le passage par HelloAsso ne soit pas incontournable ; obtenir 300 followers sur la Page Facebook
- Mettre à jour les statuts de l'association
 Le chemin de la Haute Bédoule a été renuméroté, le 8 devient le 211. De ce fait, l'adresse de l'association qui figure dans les statuts, sera modifiée dans les statuts déposés en Préfecture.
- Constituer un dossier technique et financier de construction d'un <u>mur anti-bruit solaire</u>
 A titre d'information, la société du canal de Provence couvre le canal de panneaux solaires.

<u>3ème point : approbation des comptes 2022 et projet de budget 2023</u>

- présentation par le trésorier

	Montant	Augmentation	Description
Recettes	368,00 € 50,00 € 418,00 €	64 %	Cotisations Don TOTAL
Dépenses	53,66 € 50,00 € 103,66 €		frais de banque adhésion FNE13
	123,36 €	16 %	TOTAL
Résultat	314,34 €	158 %	

- vote : approbation à l'unanimité des comptes 2022 et budget 2023
- montant des cotisations inchangé (10€ individuel, + 5 par personne supplémentaire par maison, 30€ pour les entreprises et personnes morales) voté à l'unanimité

L'année 2022 a été marquée par un « roman feuilleton » autour de la demande de subvention qui finalement a été promise comme cadeau de Noël. En définitive, le Père Noël n'est pas passé, il est vrai que le millésime de l'année n'avait pas été précisé.

Les dépenses de 2023 permettront d'investir dans le matériel de visibilité : flamme, banderolles, T-shirts et dossards. L'adhésion à CIDB ne pourra être réalisée faute de moyens.

4ème point : désignation des président-e, secrétaire, trésorier-e et membres du bureau

président : Pierre Gallouin trésorier : François Aubert secrétaire : Laure Scriva

secrétaire adjointe : Catherine Gallouin

bureau: Marie-Catherine Vallon, Meziane Agguini, Maxime Reita, Pierre Scriva, Pierre Bourrelly,

Eric Paris

votes favorables à l'unanimité

5ème point : questions diverses

- Murs anti-bruit privatifs : Maxime Reita signale une solution de murs anti-bruit à 360 € le mètre linéaire
- HelloAsso:

Charlotte Gallouin rappelle que normalement HelloAsso offre un service gratuit pour collecter les cotisations ; toutefois, si les adhérents n'y prennent pas garde, à deux reprises, les options de dons à HelloAsso sont activées par défaut. Si l'adhérent ne souhaite payer que sa cotisation, il doit penser à désactiver ces options par deux fois.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les adhérents pour leur participation et clôt l'assemblée générale à 12 heures 10.

le président

la secrétaire

